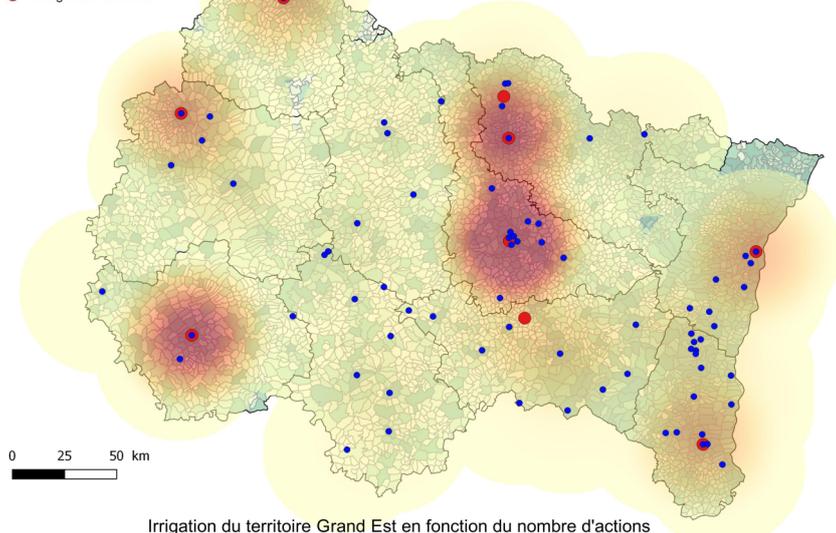


En 2017 dans le Grand Est, 71 000 visiteurs

Opérations 2017
● Fête de la Science
● Village des Sciences



167 porteurs de projets
694 actions
9 Villages des Sciences
100 communes
448 chercheurs
1634 personnes impliquées

Règles de labellisation

Les projets sont soumis au comité de pilotage qui leur accorde le label "Fête de la Science".

Pour obtenir le label, les projets doivent respecter les critères suivants :

- **Caractère scientifique, technique ou industriel du projet**
- **Présence d'un référent scientifique**, spécialiste de la discipline qui valide le contenu scientifique du projet
- **Qualité de la médiation**, qui doit être compréhensible et à la portée de tous
- **Neutralité du projet**, surtout en cas de thème faisant l'objet de débats d'actualité
- **Gratuité** de la manifestation pour tous les publics
- **Respect de la période officielle** : du 6 au 14 octobre 2018
- Présence de partenaires financiers, techniques, à mentionner lors de l'inscription

Le comité de pilotage attachera la plus grande importance à la présence d'intervenants scientifiques et techniques dans les projets.

Seuls les projets labellisés portent les couleurs de la Fête de la Science !

Calendrier 2018

- **Mars** : appel à projets et aide au montage de projets.
- **Jusqu'au 18 mai** : inscription des projets (rapprochez-vous de votre coordination pour les modalités).
- **Jusqu'au 1er juin** : échanges avec les porteurs de projet, étude des projets.
- **Mi-juin** : labellisation des projets et lancement de la campagne de communication au niveau national.

La coordination régionale est responsable de la communication générale de la Fête de la Science.

Sans les partenaires financiers, la Fête de la Science ne peut avoir lieu. Il vous sera demandé de les mentionner dans toute communication, et de rattacher votre action à la Fête de la Science régionale et nationale.

Les outils de communication devront respecter la charte graphique nationale.

Pour toute information, conseil, aide au montage et inscription, contactez votre coordination dès à présent !

Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

Accustica : Geoffroy PREVOST
geoffroy.prevost@accustica.org / 06 64 45 59 57

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

Planétarium d'Epinal : Didier MATHIEU
fdslorraine@orange.fr / 03 29 35 08 02

Haut-Rhin

Nef des sciences : Adrien DUDA
adrien.duda@uha.fr / 03 89 33 62 20

Bas-Rhin

Jardin des sciences : Vanessa FLAMENT
vanessa.flament@unistra.fr / 03 68 85 18 53

fête de la Science

du 6 au 14 octobre 2018



Modalités de prise en charge financière

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges

Les coordinations des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges s'appuient sur les porteurs de projets pour la mise en place de la Fête de la Science. Des prises en charges financières peuvent être accordées pour la réalisation des projets. Pour cela, un budget prévisionnel précis et équilibré servira de base au comité de pilotage pour attribuer le montant des aides à chaque projet. Il doit être transmis à la coordination lors de l'inscription en cas de demande d'aide. Le montant attribué sera notifié à chaque porteur de projet.

Dépenses prises en charge :

- les frais de prestation
- les frais de déplacement des intervenants
- les factures dont la date est comprise entre
 - la date de labellisation des projets
 - un mois maximum après la date de la manifestation
- les investissements de matériel inférieurs à 500€ (sur avis du comité de pilotage). Les matériels réutilisables éligibles (ex : microscopes, matériel informatique ou multimédia) seront achetés par la coordination et mis à disposition du porteur de projet gratuitement. Ils appartiendront à la coordination et alimenteront un fonds mutualisé à disposition des porteurs de projets.

Les factures doivent être transmises en une seule fois. Les factures transmises ultérieurement ne seront pas prises en compte (sauf si elles étaient en attente et signalées comme telles dans le premier envoi).